



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épreuves du baccalauréat

Question au Gouvernement n° 4162

Texte de la question

ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

M. le président. La parole est à M. Alexandre Freschi.

M. Alexandre Freschi. Depuis le lundi 21 juin et jusqu'au 2 juillet, près de 526 000 lycéens de terminale des sections générales et technologiques passent l'épreuve du grand oral, épreuve phare du nouveau baccalauréat, qui consacre – un peu comme ici d'ailleurs – une parole construite, argumentée et apaisée.

À ces lycéens qui ont fait preuve de résilience et de capacité d'adaptation pendant de longs mois, nous adressons tous nos vœux de réussite et nos encouragements. Remercions aussi les équipes pédagogiques et administratives, mobilisées sans relâche et qui composent avec des événements exceptionnels.

Au terme de la réforme, le baccalauréat devait prendre en considération les notes obtenues par les élèves durant leur année scolaire, à hauteur de 40 % – 10 % seulement relevait du contrôle continu *stricto sensu*, le reste faisant l'objet d'épreuves communes organisées en première et en terminale. Les épreuves de fin d'année représentaient près de 60 % de la note finale. Or, les circonstances exceptionnelles bouleversent le scénario initial.

Ainsi, la promotion de 2021, qui devait être la première à expérimenter le nouveau système, n'aura à passer que les seules épreuves de philosophie et du grand oral. Finalement, la part du contrôle continu représente 82 % de la note finale, loin des 40 % initialement prévus.

La crise sanitaire nous offre une occasion unique de saluer le travail régulier de notre jeunesse et des équipes pédagogiques.

Aussi, quelles propositions du comité de suivi de la réforme du baccalauréat 2021, copiloté par Pierre Mathiot et Jean-Charles Ringard, envisagez-vous de retenir, monsieur le ministre, en particulier sur la part et la composition du contrôle continu pour la prochaine session du baccalauréat ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Régis Juanico. Il n'y a aucun problème !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Je vous remercie, monsieur le député, d'avoir souligné, contrairement à l'orateur précédent, les aspects positifs du baccalauréat et son intérêt pour la nouvelle génération.

Vous l'avez dit, les élèves sont bien plus passionnés par la préparation du baccalauréat. Conformément aux promesses que j'avais faites, nous disons au revoir au bachotage et bonjour à l'expression des passions,...

M. Fabien Di Filippo. C'est le nivellement par le bas !

M. Jean-Michel Blanquer, ministreà l'approfondissement des connaissances, à l'exigence renouvelée, ainsi qu'au bonheur d'apprendre tout simplement et de passer un examen qui fait sens. C'est ce qu'il se passe aujourd'hui, malgré l'épidémie, malgré toutes les difficultés que, grâce aux professeurs et aux personnels, nous avons surmontées bien mieux que les autres pays qui y étaient confrontés : le maintien de l'ouverture des écoles et la tenue des examens en sont la preuve. (*Exclamations* sur plusieurs bancs des groupes SOC et LR.)

Lorsque vous contestez ce constat, c'est le travail des professeurs que vous mettez en doute.

M. Régis Juanico et M. David Habib . Non, c'est vous que nous contestons !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . La réforme du baccalauréat est un progrès pour les élèves du fait des compétences acquises non seulement dans les enseignements de spécialité, mais aussi en matière d'expression orale, et qui leur seront utiles plus tard.

Quant au contrôle continu, depuis le début, je plaide pour un équilibre entre celui-ci et le contrôle terminal, qui ont chacun leurs vertus. Dans le projet, le contrôle continu représente 40 % de la note finale. Malgré des oppositions parfois, j'ai souhaité que quelques examens de contrôle terminal aient lieu cette année, notamment le grand oral. La grande majorité des personnes concernées en sont aujourd'hui satisfaites, et cela nous confirme que nous avons eu raison de nous battre.

Pour l'année prochaine, j'entends les critiques qui ont été émises. Le comité de suivi du baccalauréat que vous avez mentionné se réunit cette semaine pour écouter les parties prenantes. Ses conclusions donneront sans doute lieu à de nouveaux aménagements, non pas pour modifier la répartition – la part de contrôle continu restera de 40 % –, mais pour adapter les modalités et donner aux élèves la sérénité nécessaire.

Le baccalauréat dans sa nouvelle version est maintenant bien installé, malgré l'épidémie, et les perspectives d'amélioration sont clairement tracées. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Freschi](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4162

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 juin 2021](#)